



Ville de Chauffailles Flash info

N°1 - Décembre 2020



Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous, chers habitants de Chauffailles.

Une nouvelle équipe municipale a été élue le 15 mars de cette année.

Elle a pris ses fonctions le 24 mai dernier et est depuis au travail sur tous les sujets qui vous préoccupent et qui ont alimentés la campagne municipale.

Le contexte sanitaire et économique que nous connaissons aujourd'hui n'est certes pas celui d'avant les élections, et nous n'avons que peu de visibilité pour les mois qui viennent. Il nous faut cependant nous adapter de notre mieux à ces conditions, et continuer à mener nos actions dans l'intérêt général de notre commune.

La municipalité s'est intéressée dès les premiers mois de son installation à la question de la communication, indispensable pour créer du lien avec les habitants de la commune.

Il n'a pas été jugé opportun qu'un bulletin municipal soit réalisé dès à présent dans la mesure où les confinements successifs ont mis un frein à la plupart des animations sur notre collectivité, et par voie de conséquence, réduit les actualités sur la vie de notre commune.

Ainsi, dans le but de maintenir un lien avec les administrés, nous vous adressons cette lettre afin de vous informer du mieux possible sur nos actions en cours.

Bien à vous,

Stéphanie DUMOULIN



Le sommaire ...

- ▶ 1 - DÉVELOPPEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LA COMMUNE
- ▶ 2 - ADRESSAGE DES VOIES COMMUNALES
- ▶ 3 - QUALITÉ DE RÉCEPTION DE LA TNT
- ▶ 4 - LES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT
- ▶ 5 - COMMUNICATION COMMUNALE

C'est en cours sur notre commune...

1 - Développement de la fibre optique

► Le développement du réseau de la fibre optique sur notre territoire est une compétence du Département. Une 1ère tranche de raccordement à la fibre sur notre commune sera déployée normalement au 1er semestre 2021. Les travaux sont en cours. Elle ne concerne qu'une partie du centre-ville.

► En ce qui concerne le reste de la commune, y compris tous les hameaux même isolés, l'étude est en cours mais les travaux ne se réaliseront vraisemblablement pas avant la fin 2022 ou le début 2023.

► Retrouvez toutes les informations et la carte du développement du réseau de la fibre sur le site du Conseil Départemental : www.saoneetloire71.fr

2 - Adressage des voies publiques

► L'adressage, opération permettant d'identifier précisément tous les logements sur la commune au moyen d'un numéro et d'un nom de voirie, est en cours. Cet adressage, très attendu, est particulièrement utile pour les services de secours, les livreurs et le développement de la fibre optique.

► Un recensement de tous les lieux-dits et habitations non encore numérotés a été effectué, et des noms de voirie ont été définis.

► Une réunion publique ne pouvant se tenir compte tenu des mesures de confinement, et afin de ne pas retarder l'opération, l'ensemble des documents est consultable tout le mois de décembre, sur place au 2ème étage de la mairie, aux services techniques.

Vous y serez accueillis du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00 et un registre sera mis à votre disposition pour toutes les observations ou remarques utiles.

► Durant cette même période, les documents seront également mis en ligne sur le site internet de la mairie (www.chauffailles.fr) et vous pourrez adresser vos observations à l'adresse mail suivante : servicetechnique@chauffailles.fr

► À l'issue de cette consultation, le choix définitif des noms sera arrêté et les panneaux et numéros seront mis en commande, pour une installation dans les meilleurs délais.

3 - Qualité de la réception de la TNT

► De nombreux habitants de la commune nous ont fait remonter les problèmes de réception liés à la TNT.

► Nous vous informons que des travaux de levage concernant la rehausse du pylône, diligentés par la société Tower Cast, ont eu lieu le jeudi 12 novembre, et doivent améliorer la qualité de la réception.

4- Les grands projets d'investissement



Notre mandat sera marqué par deux grands projets concernant notre commune :

► La rénovation du centre-ville :

La municipalité a été mise en demeure par la police de l'eau de procéder à des travaux sur le réseau d'assainissement.

À l'heure actuelle, la station d'épuration recueille en effet 5 fois plus d'effluents qu'elle le devrait, ce qui engendre des déversements d'eau non traitée dans le Botoret plus de 200 jours par an. Cela s'explique par le fait que beaucoup trop d'eaux pluviales transitent par le réseau d'assainissement et se mélangent aux eaux usées, augmentant ainsi beaucoup le volume à traiter. Il nous faut donc attendre qu'un nouveau schéma directeur d'assainissement soit validé. Celui-ci est en cours d'élaboration. Cette étude consiste à caractériser précisément le réseau de la commune, identifier les principaux dysfonctionnements et proposer les solutions curatives appropriées (sur le plan technique et financier) de façon à réduire le volume d'eaux claires parasites parvenant à la station d'épuration.

Il est évidemment fondamental que ces travaux de réseaux soient réalisés avant d'entamer tout travaux d'aménagement surfacique. Nous sommes entièrement mobilisés et mettons les bouchées doubles pour avancer rapidement sur ce dossier complexe, de manière à pouvoir lancer l'aménagement du centre-ville au plus vite.

Une réflexion et une concertation autour de ce projet seront lancées dès l'année prochaine.

La commune de CHAUFFAILLES a candidaté auprès de la Préfecture au programme : «*Petites villes de demain*» porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Ce programme est une véritable boîte à outils qui permet aux villes de moins de 20 000 habitants de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour leurs projets de revitalisation (diagnostic de territoire, accompagnement technique et financier, etc....).

La communauté de communes a manifesté sa volonté de s'inscrire aux côtés des villes de La Clayette et de Chauffailles dans le cadre de ce programme, permettant ainsi d'augmenter nos chances d'être retenu et de lancer une OPAH (opération programmée de l'amélioration de l'habitat).

► L'aménagement de l'avenue du Château et du Parc du Château :

Afin de bénéficier des subventions relevant des divers plans de relance institués par l'Etat, La Région et le Département, la municipalité a décidé d'entamer dès cet automne une étude sur l'aménagement de l'avenue du Château.

Ce projet vise à sécuriser les nombreux piétons empruntant cet itinéraire, à créer une voie cyclable indépendante, à ré-arborer et embellir le quartier. Le carrefour avenue Van de Walle – Avenue du Château – Rue Dumoulin sera également repensé et des travaux de réseaux au droit de la résidence du Château seront entrepris par la même occasion.

Nous avons mandaté le bureau d'ingénierie et d'architecture paysagère «Réalités» pour établir une première esquisse répondant au cahier des charges détaillé ci-dessus.

À l'heure actuelle, nous finalisons des acquisitions foncières jugées pertinentes et nous allons ainsi pouvoir entamer dans les prochaines semaines la mise au point du projet définitif d'aménagement de ce secteur.

Dans le prolongement, une réflexion autour de l'aménagement du parc du Château s'est ouverte avec les principaux utilisateurs. Nous avons la volonté de rendre cette phase la plus participative possible de façon à ce que chaque Chauffaillon puisse s'approprier les enjeux et émettre ses idées, et ce malgré les mesures de confinement qui sont une contrainte importante.

5 - Communication communale

La nouvelle équipe municipale a engagé une remise à niveau complète de la communication communale complémentaire au site internet existant :

- ▶ Activation quotidienne de la page FaceBook.
- ▶ Installation d'un panneau d'affichage lumineux proche de la mairie destiné aux infos générales locales et régionales.
- ▶ Une application mobile « INTRAMUROS » gratuite à télécharger, couplée au panneau lumineux, est destinée de façon réactive à partager les informations et activités de la vie communale : scolaire, associations, sportives, festives, culturelles, touristiques etc...
- ▶ Une newsletter d'informations tous les 3 ou 4 mois servant de « point d'étape » des projets en cours.
- ▶ Un bulletin d'information annuel.



IntraMuros
Tout Chauffailles dans la poche !

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) App Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite «Chauffailles» et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de Chauffailles et des alentours.

Recevez les infos importantes par notification.

Disponible sur Google Play Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit



Retrouvez les commerces du territoire en ligne sur :

SOUTENEZ VOS
COMMERCES
DE PROXIMITE



RETROUVEZ EN LIGNE
LES PRODUITS DE NOTRE BOUTIQUE

**FAIRE MES
COURSES**.FR

Plateforme solidaire

pour les commerçants et producteurs locaux

INITIATIVE CITOYENNE
100% gratuit - 100% bénévole



Également à votre disposition :



www.chauffailles.fr



@villedechauffailles

Mairie : 7 Place de L Hôtel de ville, 71170 Chauffailles
03 85 26 55 00
mairie@chauffailles.fr